

Une « nouvelle donne » territoriale, créatrice d'opportunités pour le développement économique des territoires ligériens

Une nouvelle gouvernance économique des territoires

L'architecture des territoires a été profondément revisitée à la faveur de plusieurs textes de loi (MAPTAM, ALUR, NOTRE). L'émergence des Communes nouvelles, le renforcement des prérogatives des EPCI et la consolidation du *leadership* du Conseil Régional en matière de développement économique viennent redéfinir les rôles et responsabilités des différents acteurs du développement local. Ce mouvement est facteur d'opportunités pour l'entreprise dans la mesure où il permettra de faire émerger une gouvernance économique territoriale renouvelée, plus efficace et efficiente.

Les « territoires » face aux nouveaux enjeux des entreprises en Pays de la Loire

La Troisième Révolution Industrielle

La stratégie des CCI en Pays de la Loire repose sur la vision TRIA (partagée avec chambre de métiers et de l'artisanat et chambre d'agriculture) dont le premier objectif est d'amener le plus grand nombre des 200 000 entreprises ligériennes à réussir leur mutation en intégrant 4 leviers de compétitivité :

- la performance globale,
- les nouveaux modèles économiques,
- la révolution numérique et les nouvelles technologies,
- la transition énergétique.



Cet objectif d'appropriation des leviers de compétitivité constitue un enjeu de survie pour chaque entreprise, quelles que soient sa taille, sa localisation, son activité. Il est par conséquent indispensable de partager ces enjeux avec les acteurs territoriaux.

Le défi de l'entrepreneuriat sur les territoires, en plus particulièrement en milieu rural

Avec plus de 20 000 créations d'entreprises en Pays de la Loire, la région apparaît comme dynamique. Fortement soutenue et favorisée par ses infrastructures, son enseignement supérieur, son développement économique et une géographie alliant littoral, zones urbaines denses et vastes espaces ruraux.

En milieu rural, la création – transmission – reprise d'entreprise constitue l'un des principaux enjeux des années à venir. Les difficultés d'accompagnement de ces processus par un réseau de professionnels structurés, d'accès au financement, et d'hébergement sont majeures, et nécessitent le déploiement d'actions territoriales spécifiques.

Le réseau des CCI, un échelon de proximité ancré sur les territoires

Pour coller au plus près des réalités locales, les CCI ont organisé des représentations des entreprises dans les différents bassins d'emplois, sous forme de Conseils Territoriaux. Ceux-ci associent des élus de CCI, mais également des représentants de clubs ou d'associations d'entreprises locales. Par leur composition, ils constituent des instances de dialogue et de relais tout à fait adaptées entre les collectivités et les entreprises.

Multisectoriels, ces Conseils Territoriaux favorisent les transversalités indispensables aux innovations, elles-mêmes réponses aux anticipations détectées. Cette singularité leur apporte la capacité à transcender les intérêts catégoriels pour rechercher l'intérêt général de l'économie des territoires sur lesquels elles agissent.

Cette organisation fait des CCI un acteur pertinent pour comprendre les territoires, déployer des actions, concevoir des aménagements avec ou pour les Collectivités Locales, et proposer un socle d'actions au service des TPE et les PME implantées ou en création sur les territoires.

Un socle de services et de compétences pour un développement ambitieux des territoires



ANTICIPER, COMPRENDRE ET IMPLIQUER LE TISSU ECONOMIQUE POUR MIEUX DECIDER

- Etablir un diagnostic dynamique des territoires
- Etudier la faisabilité d'implantations d'activités économiques
- Susciter et organiser l'implication des acteurs économiques dans les projets

Illustrations :

Réalisation d'observatoires (zones d'activités, commerce, tourisme, etc.), production de notes de conjoncture économique et de suivi de filières, enquêtes auprès des entreprises et des consommateurs, création et animation de « Conseils Territoriaux ».



AMENAGER UN ECOSYSTEME PROPICE AU DEVELOPPEMENT ECO. DURABLE

- Apporter une expertise économique dans les procédures d'urbanisme
- Assurer l'ingénierie des projets de développement local
- Gérer les équipements structurants des territoires (ports, parc des expositions, etc.)

Illustrations :

Accompagnement à l'élaboration des SCOT, PLU, DAC, expertise en matière de réglementation commerciale et de statuts d'occupation des locaux, gestion de contrats de concessions (DSP, traité de gestion, etc.).



REVITALISER & STIMULER LE TISSU ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

- Accompagner les transitions économiques des territoires
- Susciter et accompagner la création – reprise, notamment en milieu rural
- Accompagner la dynamique commerciale en centre-bourg et centre-ville

Illustrations :

Gestion des dispositifs de revitalisation des territoires, structuration et animation du réseau des acteurs de la création – transmission – reprise d'entreprises (MCTE), Accompagnement à l'aménagement et l'implantation de commerces en milieu rural, production d'études d'impacts sur les projets d'aménagement (tramway, etc.).



PREPARER & ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ECO., LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET L'EMPLOI

- Former et accompagner aux enjeux du développement durable et du numérique
- Accompagner la mise en place de stratégie d'économie circulaire
- Accompagner le financement des projets de développement des entreprises

Illustrations :

Sensibilisation des entreprises aux enjeux de la transition énergétique et numérique, déploiement de démarches « circuits courts » et « économie circulaire » sur les territoires, déploiement de module de formation territorialisés, contribution, par effet de levier, au financement des projets



VALORISER LES POTENTIELS DU TERRITOIRE

- Structurer, promouvoir et animer des grappes, clusters, pôles d'excellence
- Mettre en réseau des entreprises (groupements territoriaux, club d'entreprises, business & Co ...)

Illustrations :

Accompagner la consolidation et le développement des filières régionales prioritaires, animer les démarches collaboratives des entreprises sur les territoires, structurer et accompagner les unions commerçantes.